

**Objet :** [Santé.fr] Affichage de l'offre de vaccination contre la Covid-19

Bonjour,

Depuis le 8 juin, Santé.fr propose aux professionnels de santé pratiquant la vaccination contre la Covid-19 d'apparaître sur la page vaccination de Santé.fr (<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid.html>).

Les données présentées sur cette page proviennent de deux sources et les pratiques de recueil sont différentes en fonction de l'Ordre auquel vous appartenez :

- **L'offre de vaccination anti-Covid des IDEL** provient de SI-VAC et est présentée automatiquement sur Santé.fr dès lors que le professionnel déclare avoir réalisé un acte vaccinal récent contre la Covid-19. Si vous ne souhaitez pas être référencé.e sur Santé.fr comme pratiquant la vaccination anti-Covid ou si vous souhaitez mettre à jour votre offre de vaccination, vous devez utiliser l'interface dédiée aux professionnels de Santé : <https://www.sante.fr/professionnel/connexion>.
- **Concernant les médecins libéraux ainsi que les sages-femmes libéraux.ales**, aucune remontée automatique de SI-VAC n'est actuellement réalisée. Si vous souhaitez que vos offres de vaccination anti-Covid apparaissent sur la page vaccination de Santé.fr, il vous est nécessaire de la déclarer via l'interface dédiée aux professionnels de Santé : <https://www.sante.fr/professionnel/connexion>.

Une fois modifiée dans <https://www.sante.fr/professionnel/connexion>, l'information apparaîtra sur la page vaccination de Santé.fr dans les 24h.

Pour rappel, les pharmaciens, doivent se rendre sur [le portail de télédéclaration](#) des pharmacies afin de renseigner leurs données relatives à la vaccination covid (rubrique « Gérer l'affichage de mon offre de vaccination contre la COVID 19 sur Santé.fr »).

Bien cordialement,

**La Cellule Régionale d'Appui et de Pilotage Sanitaire**  
05.57.01.44.91

[ars33-crise@ars.sante.fr](mailto:ars33-crise@ars.sante.fr)  
**Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

